

CCCB INFOS

LE MAGAZINE DE LA **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BRIANÇONNAIS**



DOSSIER
**PETITE
ENFANCE**

UNE
PRIORITÉ
POUR NOS
FAMILLES

Ensemble pour un territoire solidaire et durable

Le CCB infos est de retour !

Ce magazine d'information va nous permettre, saison après saison, de partager les moments forts qui rythment l'année.

Vous y découvrirez les initiatives menées sur le territoire et les réalisations de la CCB pour bâtir et préserver un territoire dynamique et vivant où il fait bon travailler, se rencontrer, se cultiver, se divertir, dans un environnement préservé et attractif.

En un mot, un territoire exceptionnel ! Notre territoire !

Je souhaite que ce magazine vous donne envie d'en savoir plus sur les services que la CCB propose et de participer à nos côtés à la construction d'un projet commun de développement, à travers vos gestes quotidiens et votre engagement citoyen.

La Communauté de Communes du Briançonnais est un espace de création qui réunit des hommes et des femmes engagés à associer leurs forces et à mutualiser leurs ressources pour un territoire solidaire et durable, pour l'ensemble des communes et de leurs habitants.

Cette force du « faire ensemble » est infiniment précieuse face aux difficultés du quotidien et aux drames comme ce tragique accident de la route à Saint-Chaffrey qui nous a récemment tous profondément bouleversé et a endeuillé tout le Briançonnais.

Au niveau national, les mouvements initiés à l'automne ont révélé la lassitude des français et les conséquences désastreuses de l'éloignement entre les habitants et leurs institutions locales, provoqué par les dernières lois d'organisation territoriale.

Dans un même temps, ces mouvements ont prouvé l'attachement des français à leurs services publics de proximité, à l'égalité des droits et à la solidarité collective.

Au sein de la CCB, avec le soutien des communes membres, nous partageons cet attachement et mettons tout en œuvre pour rendre les services publics accessibles à tous les habitants, où qu'ils vivent.

À travers ce numéro, nous vous invitons à découvrir le budget voté par le conseil communautaire pour l'année 2019 et les services rendus à la population, dans les domaines de compétences qui sont les nôtres, en matière d'accueil de la petite enfance, de protection de l'environnement et de développement économique et touristique, sur l'ensemble du territoire.

SERVICES PUBLICS COMMUNAUTAIRES

Rendez-vous dans quelques mois pour le prochain numéro du CCB infos !

www.ccbrianconnais.fr

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT
INTERCOMMUNAL DU BRIANÇONNAIS
35 bis rue Pasteur
05100 Briançon
04 92 21 00 68
conservatoire@ccbrianconnais.fr

ESPACE PETITE ENFANCE
1 rue Aspirant Jan
Cité Vauban
05100 Briançon
04 92 44 06 31
petiteenfance@ccbrianconnais.fr

ALTIPODIS
2 av. du Général Barbot
Quartier Berwick
05100 Briançon
04 92 24 27 20
altipolis@ccbrianconnais.fr

SERVICE GESTION
ET VALORISATION DES DÉCHETS
ZA Pont La Lame - RN 94
05100 Puy Saint André
04 92 54 52 52
service.dechets@ccbrianconnais.fr

ATELIER INTERCOMMUNAL
DES BEAUX-ARTS
1 rue Aspirant Jan
Cité Vauban
05100 Briançon
04 92 21 53 12
beaux.arts@ccbrianconnais.fr

SERVICE INTERCOMMUNAL
DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
HLM Les Cros - Bâtiment F1
av. René Froger
05100 Briançon
04 92 20 58 88
prevention@ccbrianconnais.fr

RÉSIDENCE & MAISON
DES SAISONNIERS DU BRIANÇONNAIS
Résidence « LE PIN CEMBRO »
Chemin Fanton
05100 BRIANÇON
04 92 24 70 80
saisonniers@ccbrianconnais.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BRIANÇONNAIS
1 rue Aspirant Jan - BP 28
05105 Briançon cedex
04 92 21 35 97
accueil@ccbrianconnais.fr

VICE-PRÉSIDENTS



Gérard
FROMM
Président



Sébastien
FINE
Vice-Président
Pôle Ressources et
Administration Générale



Jean-Louis
CHEVALIER
Vice-Président
Pôle Culture et Social



Thierry
BOUCHIÉ
Vice-Président
Développement et
aménagement du
territoire



Pierre
LEROY
Vice-Président
Développement Durable
et Gestion et
valorisation des déchets



Jean-Pierre
SEVREZ
Vice-Président
Réseaux et
infrastructures,
patrimoine bâti et non
bâti et zones d'activités



Olivier
FONS
Vice-Président
Finances



Guy
HERMITTE
Vice-président
Coopération
Transfrontalière



Gilles
PERLI
Vice-Président
Tourisme



Anne-Marie
FORGEUX
Vice-Présidente
Petite Enfance



Catherine
BLANCHARD
Vice-Présidente

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Yvon
AIGUIER
Briançon



Fanny
BOVETTO
Briançon



Francine
DAERDEN
Briançon



Mohamed
DJEFFAL
Briançon



Maurice
DUFOUR
Briançon



Romain
GRYZKA
Briançon



Nicole
GUERIN
Briançon



Catherine
GUIGLI
Briançon



Claude
JIMENEZ
Briançon



Marie
MARCHELLO
Briançon



Gilles
MARTINEZ
Briançon



Bruno
MONIER
Briançon



Catherine
MUHLACH
Briançon



Renée
PETELET
Briançon



Eric
PEYTHIEU
Briançon



Alain
PROREL
Briançon



Catherine
VALDENNAIRE
Briançon



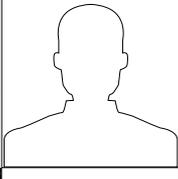
Jean-Franck
VIOUJAS
Cervières



Emeric
SALLE
La Salle-les-Alpes



Roger
GUGLIEMMETTI
Monétier-les Bains



Jean-Marius
BARNÉOUD
Puy-Saint-Pierre



Nicolas
GALLIANO
Saint-Chaffrey



Martine
ALYRE
Saint-Chaffrey



Patricia
ARNAUD
Villard-Saint-
Pancrace



Charles
PERRINO
Villard-Saint-
Pancrace

UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINE

En cette fin de mandat, la Communauté de Communes du Briançonnais présente une situation financière saine, avec une trésorerie confortable.

Cette situation favorable permet de réaliser cette année encore des investissements importants et de préserver, pour les années à venir, la capacité de financer d'autres opérations, tout en assurant la prise en charge de nouvelles compétences et en continuant à répondre aux besoins de l'ensemble du territoire.

Avec la loi NOTRe, les Communautés de Communes ont intégré de nouvelles compétences. Pour la CCB, cela s'est traduit notamment par la prise en charge de :

- la promotion du tourisme,
- la gestion des milieux aquatiques et la prévention contre les inondations (GEMAPI),
- la création d'une Maison de Services au Public.

Les premières réalisations ont pu voir le jour en 2018 avec la création de l'Office de Tourisme des Hautes Vallées. 2019 verra, entre autres, l'ouverture d'une Maison de Services au Public itinérante et la poursuite des études sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention contre les inondations.

Ces projets, élaborés en concertation avec les communes, permettront de répondre aux évolutions administratives, sociales ou locales, mais aussi de renforcer les actions au cœur de nos préoccupations : améliorer les services de proximité, continuer à préserver notre cadre de vie et préparer l'avenir du territoire.

BUDGET 2019

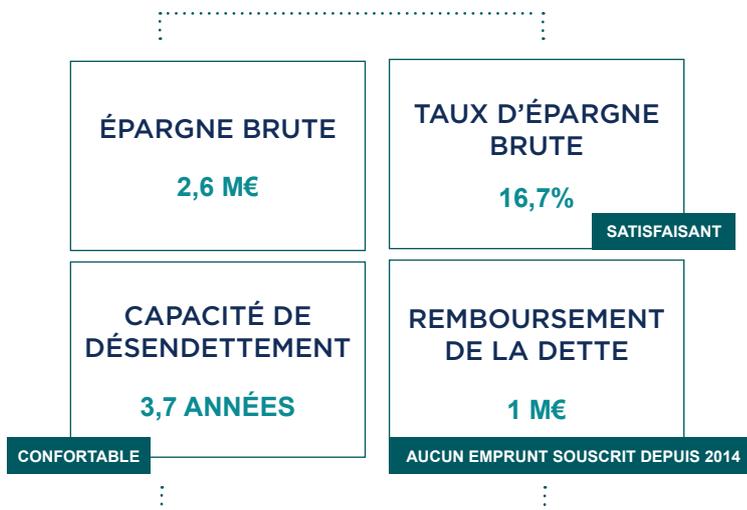
40,9 M€

TAUX D'IMPOSITION : AUGMENTATION ZÉRO

Pour ne pas accroître la pression fiscale sur les ménages et les entreprises du Briançonnais, les taux d'imposition n'ont pas été augmentés en 2018 et ne seront pas augmentés en 2019. La taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et non bâti, la cotisation foncière des entreprises ainsi que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères conservent des taux identiques.

L'enjeu, jusqu'aux prochaines élections, est de maintenir la bonne santé financière de la CCB, malgré un contexte fragile et incertain sur le plan national. Dans ce contexte, la CCB œuvre à maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en continuant à investir pour la réalisation de projets structurants et environnementaux pour l'avenir du territoire.

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2018



POUR UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DURABLE

La solidarité et le renforcement du lien social sont des axes forts de la politique sociale menée par la CCB et une part importante des dépenses de la collectivité.

En retour, l'ensemble des familles du Briançonnais dispose d'un réseau d'équipements de qualité, à portée de main : crèches, établissements d'enseignement artistique, établissements culturels, MJC-Centre social, services publics de proximité, accueil des personnes en difficulté...

En mettant tout en œuvre pour le bien-être de chacun, nous souhaitons attirer (mais aussi retenir) de nombreuses familles et par la même occasion des entreprises et des forces vives pour développer le dynamisme économique et encourager la création d'emplois sur le territoire.

En parallèle, une attention de chaque instant est portée pour la protection de l'environnement et le développement durable qui, avec la qualité de vie, sont autant d'atouts pour l'attractivité de notre territoire et pour notre avenir.

TAUX D'IMPOSITION + 0 %

PRINCIPALES DÉPENSES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR 2019

4 295 K€		REVERSEMENT AUX COMMUNES
4 219 K€		GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS
3 173 K€		SOCIAL
2 144 K€		ASSAINISSEMENT
1 805 K€		CULTURE
1 497 K€		CRÉATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE (obligation imposée par la loi de 2005)
1 097 K€		PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES HAUTES-ALPES
1 070 K€		RÉHABILITATION DU SITE DU PILON (LIEU-DIT MALAFOSSE)
855 K€		DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE
840 K€		MODERNISATION ET SÉCURISATION DES ÉQUIPEMENTS DE COLLECTE DES DÉCHETS
513 K€		TRAVAUX SUR LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES (CRÈCHES, THÉÂTRE, OFFICES DE TOURISME, CONSERVATOIRE, ALTIPOLIS, SIÈGE...)
500 K€		PRÉLÈVEMENTS DE L'ÉTAT
400 K€		TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ (ASCENSEUR) À LA MJC-CENTRE SOCIAL DU BRIANÇONNAIS
335 K€		MISE EN ŒUVRE DU PROJET TRANSFRONTALIER PITER « HAUTES VALLÉES CŒUR DES ALPES »
301 K€		AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
297 K€		DÉVELOPPEMENT DURABLE
252 K€		AMÉNAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
222 K€		GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)
210 K€		AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE : SMARTMOUNTAIN / MONTAGNE INTELLIGENTE ET CONNECTÉE
138 K€		CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA GRAVE
115 K€		ÉTUDES DE FAISABILITÉ POUR LE PÔLE CULTUREL
78 K€		CRÉATION D'UNE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC ITINÉRANTE
72 K€		AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES
40 K€		ÉTUDE STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE
26 K€		VOIE DOUCE VALLÉE DE LA CLARÉE



POUR UN TERRITOIRE SOLIDAIRE OÙ IL FAIT BON VIVRE



Services publics de proximité

- Contribution au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) des Hautes-Alpes et construction du Centre d'Incendie et de Secours de La Grave
- Création d'une Maison de Services Au Public itinérante
- Participation au fonctionnement de la Maison de la Justice et du Droit
- Rénovation et aménagement des équipements communautaires recevant du public



Solidarité et logement

- Gestion de la Maison et résidence des saisonniers
- Participation au fonctionnement des structures d'hébergement d'urgence
- Aménagement d'une aire d'accueil des Gens du voyage



POUR UN TERRITOIRE DYNAMIQUE TOURNÉ VERS L'AVENIR



Développement économique et touristique

- Altipolis : accompagnement et hébergement des entreprises
- Aménagement et entretien des zones d'activités économiques
- Étude de soutien aux commerces, en lien avec les chambres consulaires et les associations de commerçants
- Promotion du tourisme



Aménagement numérique

- Étude stratégique de développement numérique du territoire
- Animation d'un écosystème d'acteurs numériques
- Déploiement d'un réseau d'objets connectés
- Amélioration de l'accès aux services en ligne et accompagnement à la e-administration
- Développement et évolutions du système d'information géographique (SIG)



en lien avec le programme Smart mountain (= montagne intelligente et connectée) & le projet transfrontalier PITer « Hautes Vallées Cœur des Alpes »



POUR UN TERRITOIRE EXCEPTIONNEL À PRÉSERVER



Protection de l'environnement et déchets

- Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communautaires
- Soutien aux associations de conseil à la population dont l'Espace Info Énergie
- Réhabilitation du site du Pilon au lieu-dit Malafosse
- Modernisation et sécurisation des équipements de collecte, déploiement des dispositifs semi-enterrés et aménagement de la déchèterie de la Haute-Romanche
- Actions de prévention et de réduction des déchets
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Mobilité

- Navette de la Haute-Clarée
- Étude pour l'élaboration d'un Schéma de mobilité
- Voie douce Vallée de la Clarée

Assainissement

- Travaux d'assainissement sur l'ensemble des 13 communes : raccordements, adaptations et extensions du réseau



POUR UN TERRITOIRE CRÉATIF POUR GRANDIR ET S'ÉPANOUIR



Petite enfance et jeunesse

- Gestion de 2 crèches communautaires et soutien aux 6 crèches associatives, animation du Relais Assistantes Maternelles
- Gestion du Service de prévention spécialisée pour les 12-25 ans et les familles
- Soutien à la Maison des Jeunes et de la Culture – Centre social du Briançonnais et réalisation de travaux d'accessibilité (ascenseur)

Culture

- Enseignement artistique : Conservatoire, Atelier des Beaux-arts
- Participation au dynamisme culturel : TDB – Théâtre du Briançonnais, Cinéma art et essai Eden Studio, soutien aux associations culturelles
- Étude de faisabilité pour le Pôle culturel

PROMOUVOIR LE TOURISME EN BRIANÇONNAIS

Le 1^{er} janvier 2017, la promotion touristique du territoire a été confiée à la Communauté de Communes du Briançonnais dans le cadre de la loi NOTRe. Secteur clé de l'économie locale, le tourisme et ses différentes branches : transport, hébergement, restauration, activités culturelles et sportives... génèrent des retombées de premier plan et contribuent au dynamisme économique et à la vitalité de l'emploi sur le territoire.



Après un temps d'échange sur la manière d'assumer cette nouvelle mission prescrite par la loi, le Conseil communautaire a créé l'Office de Tourisme communautaire en décembre 2017.

Fruit de la collaboration entre les socioprofessionnels du territoire et les maires des huit communes : La Grave, Villar d'Arène, Névache, Val-des-Prés, Cervières, Villard-Saint-Pancrace, Puy-Saint-Pierre et Puy-Saint-André, cet Office de Tourisme a été baptisé en décembre 2018 « Office de Tourisme des Hautes Vallées ». Il est issu de la fusion des Offices du Tourisme existants sur ces communes.

Il regroupe sous 3 déclinaisons - La Grave, la Clarée, l'Izoard, huit communes qui représentent 73% de la surface du territoire de la Communauté de Communes du Briançonnais.

Montgenèvre et Serre Chevalier-Briançon ont choisi de conserver leurs Offices de Tourisme à la faveur des dispositions de la loi montagne II de 2016 pour les communes classées « stations de tourisme ».

La prochaine étape sera de faire naître, dans les mois à venir, une synergie forte et durable entre les trois Offices de Tourisme du territoire.

Ensemble, avec des échanges réguliers et des partenariats profitables à tous, les Offices de Tourisme vont pouvoir poser les bases d'un développement touristique durable sur le territoire, grâce au dialogue et à la coopération.



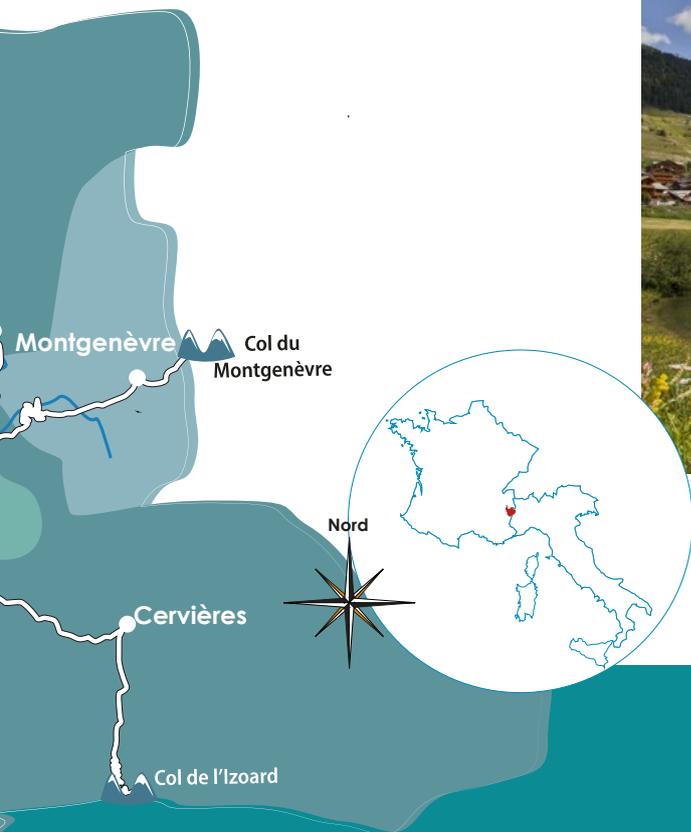
www.hautesvallees.com

Dernier né des trois Offices de Tourisme du territoire, l'Office de Tourisme des Hautes Vallées assure la promotion de destinations mythiques comme La Grave - La Meije, de sites naturels renommés comme la Clarée, les Ayes, le plateau d'Emparis ou les vallées des Fonts de Cervières à deux pas du célèbre col de l'Izoard.

Il valorise aussi des villages authentiques baignés de soleil, et des sites uniques, hauts lieux du tourisme scientifique comme la Maison de la géologie et du géoparc et le Jardin du Lautaret.

Dans les Hautes Vallées, grâce aux précieux conseils glanés dans les bureaux d'accueil touristiques, les visiteurs peuvent vivre en toutes saisons des expériences uniques au cœur des grands espaces sauvages.

Avec une incroyable variété de propositions, les Hautes Vallées se découvrent en itinérance, à pied, à ski ou à vélo... selon les envies de chacun !



www.montgenevre.com

En mutualisant les savoir-faire et en construisant des outils communs, les acteurs touristiques donneront un nouveau souffle à la promotion du tourisme dans le Briançonnais.

La complémentarité des sites et des activités apparaîtra comme un atout supplémentaire, qui viendra renforcer l'attractivité du territoire et offrir des retombées pérennes, tout au long de l'année.

Des actions communes pourront ainsi voir le jour pour promouvoir la beauté, la richesse et les multiples atouts de notre territoire :

- les célèbres cols du Galibier, du Lautaret, de l'Izoard et de Montgenèvre pour les amateurs de vélo,
- des kilomètres de pistes de ski alpin et nordique qui dévoilent chaque jour des ambiances différentes,
- des espaces sauvages et préservés pour le free ride et le ski de randonnée,
- des balades inspirantes ou instructives et des circuits de randonnée dans des paysages sublimes quelle que soit la saison,
- des sites d'une valeur universelle exceptionnelle, inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO et un patrimoine riche et varié.

LES GRANDS CHANTIERS



L'aménagement et l'entretien de l'Espace commercial Sud de Briançon et des zones d'activités de Pont-la-Lame à Puy-Saint-André et de La Tour à Villard-Saint-Pancrace relèvent des missions de la Communauté de Communes du Briançonnais. Véritables pôles économiques, ces zones d'activité économique reçoivent chaque jour de nombreux visiteurs : entrepreneurs, salariés et clients à la recherche de commerces de proximité et d'artisanat.

LA ROUTE DES MAISONS BLANCHES

Principal pôle commercial du Briançonnais avec pas moins d'une centaine d'entreprises et de commerces, l'Espace Sud est l'une des portes d'entrée de Briançon.

Relié directement à la route nationale 94 qui s'étend entre Gap et Montgenèvre, l'Espace commercial Sud est traversé quotidiennement par de nombreux automobilistes.

De plus en plus nombreux, les cyclistes et les piétons profitent des aménagements récents et de la desserte régulière par les transports en commun.

Pour encourager le développement de ces activités économiques qui profitent à tout le territoire, la Communauté de Communes du Briançonnais réalise régulièrement de nouveaux travaux dans cette zone d'activité.

Les travaux réalisés route des Maisons blanches à l'automne dernier viennent ainsi compléter plusieurs investissements déjà portés par la CCB, notamment dans la rue des Tabellions, des Couteliers, des Barbiers et des Lampiers.

Cet axe central de la zone commerciale, se devait de présenter une voie de qualité, des pistes cyclables et des trottoirs sécurisés, en bref, un espace public à la hauteur des besoins des clients et des commerçants !

Et ce n'est pas fini : de nouveaux travaux seront réalisés dans les mois à venir. Du nouveau mobilier et différents équipements viendront améliorer la sécurité des usagers et renforcer l'attractivité de l'Espace commercial Sud.

Point de convergence fréquenté aussi bien par les Briançonnais que par les vacanciers qui investissent les lieux dès leur arrivée, l'Espace commercial Sud propose une large diversité de produits et services, de l'artisanat, de la restauration, des activités de loisirs...

Espace d'échanges et de convivialité, l'Espace Sud se doit d'être accueillant et bien entretenu pour offrir un cadre de vie de qualité et donner une image positive du territoire.

Aux côtés de la CCB, les entreprises et les commerces ont un rôle essentiel pour contribuer à la qualité du site : façades en bon état, espaces verts entretenus, abords et lieux de stockage propres et ordonnés, sont autant d'atouts pour chacun d'entre nous.



COÛT DES TRAVAUX 2018 420 000 € HT

CCB	277 878 €
État ¹	85 000 €
Région SUD-PACA	84 000 €
Ville de Briançon	34 287 €
PETR du Grand Briançonnais ²	8 217 €

1. Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

2. Dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) porté par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras



▶ Entrée de l'Espace commercial Sud par la RN 94





Rond-point entre la route des Maisons blanches et la rue des Couteliers



ÉCLAIRAGE PUBLIC ÉCONOME EN ÉNERGIE

- installation de nouveaux candélabres identiques à ceux des rues des Barbiers, des Lampiers et des Couteliers avec des ampoules LED basse consommation reliées à l'économiseur d'énergie déjà connecté aux rues des Lampiers et des Barbiers.



VOIRIE SÉCURISÉE

- création d'un réseau de trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite
- réalisation d'une bande cyclable dans le sens montant
- réfection des revêtements de voirie
- aménagement d'arrêts de bus sécurisés et fonctionnels

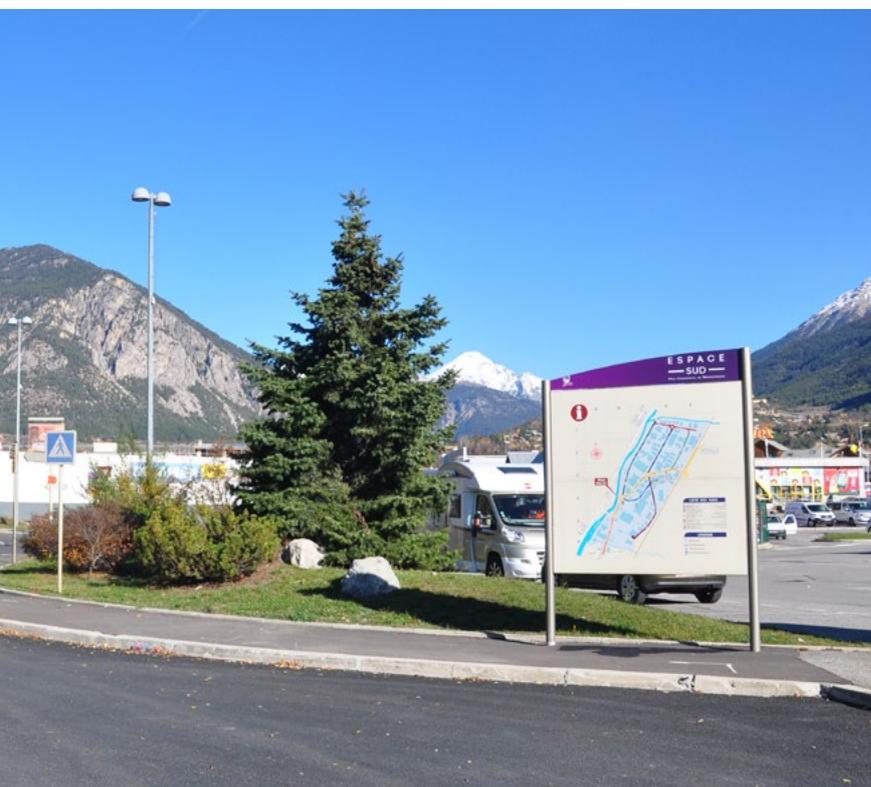


RÉSEAU PLUVIAL RÉNOVÉ

- amélioration du réseau et reprise des canaux pour garantir leur pérennité



Bande cyclable et arrêts de bus « CC Espace Sud » de la route des Maisons blanches



SÉCURISATION ET ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES AÉRIENS

- dépose des lignes aériennes et enfouissement des réseaux d'éclairage public et basse tension (en partenariat avec EDSB)

LA PETITE ENFANCE UNE PRIORITÉ POUR NOS FAMILLES



Avec un budget de 2,5 millions d'euros, la CCB mobilise d'importantes ressources pour offrir un accueil de qualité aux jeunes enfants, un accompagnement sur-mesure aux parents et de bonnes conditions de travail à ceux qui prennent soin des tout-petits.

Inscrite dans un projet global de territoire, la politique « Petite enfance » est conduite par la CCB avec l'objectif de garantir la qualité, la diversité et l'accessibilité des solutions de garde pour répondre aux besoins de toutes les familles et faciliter leur quotidien. La Communauté de Communes du Briançonnais veille à la tranquillité des parents et au confort des enfants, dès le plus jeune âge, grâce à un réseau de services de proximité dédié aux familles :

- **un Espace Petite enfance**, au rez-de-chaussée du siège de la CCB, pour renseigner, guider et accompagner les familles dans leur recherche de mode de garde individuel ou collectif ;
- **huit crèches réparties sur l'ensemble du territoire** ;
- **un Relais Assistantes Maternelles (RAM)** au sein de l'Espace Petite enfance, qui permet la rencontre entre parents, assistantes maternelles et gardes à domicile.

Chacun dispose ainsi d'une solution adaptée à la complexité de sa situation familiale et/ou professionnelle (contraintes horaires, saisonnalité...). De quoi attirer de nombreux parents sur le territoire et leur permettre de travailler sereinement, sans se soucier de la garde de leurs jeunes enfants.



PRÉ-INSCRIRE VOTRE ENFANT DANS LES CRÈCHES COMMUNAUTAIRES

Si pendant longtemps obtenir une place en crèche ressemblait au parcours du combattant, aujourd'hui c'est bien plus facile.

Il suffit de télécharger le dossier de pré-inscription sur www.ccbrianconnais.fr ou d'en retirer un exemplaire, dans l'une des 2 crèches communautaires ou à l'Espace Petite enfance.

Chaque dossier déposé est étudié par la commission d'admission qui se réunit tous les ans au printemps.

Nos conseils :

- inscrivez votre enfant le plus tôt possible (dès 3 mois de grossesse si vous le souhaitez),
- après réception de la réponse de la commission d'admission en crèche, n'oubliez pas de confirmer votre inscription,
- ne vous découragez pas, il est possible que des places se libèrent à la dernière minute, contactez régulièrement l'Espace Petite enfance pour être informés des disponibilités !

Bien plus que de simples modes de garde, les crèches sont des lieux de découverte, de partage et d'apprentissage du vivre ensemble.

Dans les crèches communautaires, grâce au dynamisme des équipes, les jours se suivent et ne se ressemblent pas !

Des activités variées, sensorielles, motrices, culturelles rythment les journées des enfants : peinture, pâte à modeler, jeux de transvasement, lecture avec les malles de livres « bébés lecteurs » prêtées par les bibliothèques, écoute et initiation à la musique avec le Conservatoire du Briançonnais, modelage avec l'Atelier intercommunal des Beaux-arts, jardinage, sorties au parc ou à la ferme, rencontres avec les aînés...

Dès 3 mois et jusqu'à 4 ans, sous le regard bienveillant des accueillantes, les enfants découvrent le plaisir de grandir et d'apprendre chaque jour, pas à pas, jusqu'au jour de leur départ pour la « grande école ».



8 CRÈCHES SUR LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes dispose de 8 crèches : 2 crèches multi-accueil communautaires et 6 crèches reconnues d'intérêt communautaire, dont la gestion a été confiée à des associations.

 2 crèches sont gérées directement par la CCB : les P'tites Boucles à Briançon et la Guisane à Saint-Chaffrey. À elles deux, ces structures communautaires, qui emploient pas moins de 50 personnes, soit un tiers de l'effectif total des agents de la CCB, ont accueilli 298 enfants en 2018.

 En complément, on compte aujourd'hui 6 crèches gérées par des associations, des communes ou en gestion Scop (société coopérative et participative). Trois d'entre elles bénéficient de locaux tout neufs : les loustics de la Durance à Briançon, les marmots du Mélézin à Villard-Saint-Pancrace et la crèche du Pays de la Meije à La Grave. Suite à un diagnostic « Petite enfance » réalisé sur le territoire, la CCB a engagé la construction de ces trois crèches entre 2011 et 2015 afin de disposer d'un nombre de places suffisant et d'une répartition géographique optimale.

LES PETITS



Le repas des moyens à Saint-Chaffrey

Les couches sont fournies !

Depuis le 1^{er} décembre 2017, plus besoin d'apporter ses couches, les deux crèches communautaires les fournissent.

Une belle économie et adieu les oublis...

Les crèches s'adaptent aux besoins des parents

Pour répondre à l'évolution des besoins des familles, les crèches communautaires proposent des formules d'inscription flexibles, avec des amplitudes horaires larges, de 7h30 à 18h30 à Briançon et de 8h à 18h à Saint-Chaffrey.

Ce fonctionnement, apprécié des parents, leur offre un cadre favorable à leur épanouissement familial, personnel et professionnel.

Des formations communes pour les équipes des 2 crèches communautaires

Les 2 crèches bénéficient désormais de journées pédagogiques communes pour l'ensemble des personnels.

Ces journées mêlent formation et travail sur les projets pédagogiques.

Elles permettent de mener une réflexion globale sur les pratiques au sein des crèches.

L'animation du Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Grâce aux ateliers éducatifs du RAM mis en place chaque semaine, hors vacances scolaires, les enfants accueillis par les assistantes maternelles bénéficient de précieux moments d'éveil : comptines, cuisine, jeux d'éveil... Ces ateliers profitent aussi aux assistantes maternelles en offrant un accompagnement bienveillant pour renforcer la qualité de leur accueil.

Des repas variés et préparés avec soin

Les repas des deux crèches sont préparés dans la cuisine de la crèche de Briançon, avec une majorité de produits issus du circuit court et de l'agriculture biologique.

Transportés quotidiennement de Briançon à la crèche de la Guisane, les bons petits plats arrivent tout chauds à Saint-Chaffrey, directement dans les assiettes des enfants !

► Salle de soin des moyens à la crèche des P'tites Boucles



PARENTS BIENVENUS !

Pour profiter de moments riches en sourires et en complicité, les parents sont invités régulièrement dans les crèches communautaires pour rencontrer les équipes et dialoguer.

Les parents découvrent le rôle de chacun et les différents métiers : directrice puéricultrice, infirmière, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et assistantes petite enfance.

Ils profitent aussi de l'occasion pour faire connaissance avec les autres enfants et leurs familles.

Grâce à ces moments de rencontre, pendant la semaine de la petite enfance ou à l'occasion des fêtes de fin d'année, l'environnement des tout-petits, les jouets préférés et les petits rituels rassurants deviennent plus familiaux.

Besoin de conseils ou d'informations complémentaires ?

Espace Petite enfance

04 92 44 06 31

petiteenfance@ccbrianconnais.fr

LE PLUS HAUT SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE FRANCE

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Briançonnais a été approuvé par délibération du Conseil communautaire le 3 juillet 2018, après une concertation de grande envergure auprès des habitants et des différents acteurs du territoire.

IMAGINER LE TERRITOIRE À L'HORIZON 2030

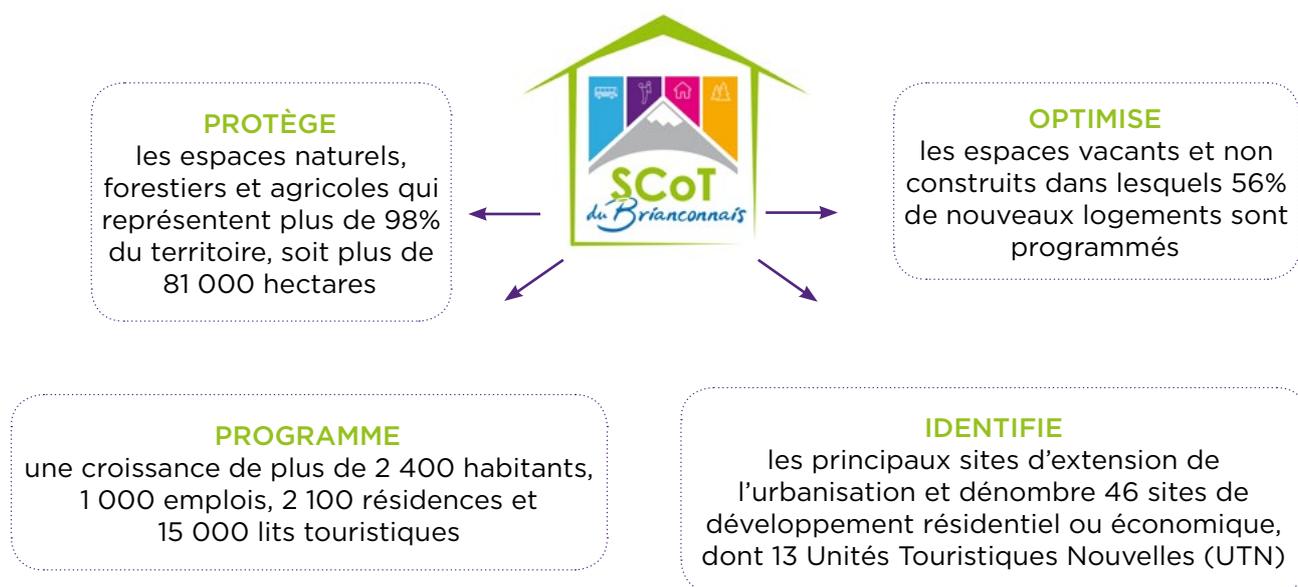
Réalisé sur le périmètre des 13 communes composant la CCB, le S.Co.T. est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques d'aménagement, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement...

Les politiques publiques dans leur ensemble bénéficient désormais d'un cadre commun afin de poursuivre le développement du territoire, dans un environnement préservé et valorisé.

Dans les 3 prochaines années, les objectifs du S.Co.T. seront intégrés dans les plans locaux d'urbanisme (PLU) de chaque commune du Briançonnais.

À cette occasion la population sera à nouveau associée à travers les réunions et enquêtes publiques organisées par les communes lors de la révision des PLU.

Consultez les documents du S.Co.T. sur www.ccbrianconnais.fr > Votre territoire



Les Alberts, à l'entrée de la vallée de la Clarée et au pied du col de Montgenèvre



EMBALLAGES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI



Depuis le 17 novembre 2018, 100% des habitants des Hautes-Alpes peuvent trier 100 % de leurs emballages en plastique !
L'objectif ? Trier et recycler davantage

Grâce aux nouvelles consignes, plus d'hésitation (et donc plus d'excuses), le tri se simplifie ! Tous les emballages se trient : les pots, barquettes et autres films plastiques peuvent être déposés dans le bac jaune de tri, avec les bouteilles et les cannettes.

Préserver les ressources naturelles, favoriser le recyclage, réduire la pollution liée au transport et à l'enfouissement des déchets ou encore faire des économies... Il y a plein de bonnes raisons pour augmenter nos performances de tri !

Les déchets triés rapportent ainsi chaque année plus de 340 000 € à la Communauté de communes du Briançonnais qui réinvestit cette recette dans le budget du service de gestion et de valorisation des déchets pour mieux maîtriser les coûts de collecte, de transport et de traitement des déchets.

Pionnier dans l'extension des consignes de tri, le département des Hautes-Alpes est l'un des premiers à proposer des gestes de tri simplifiés à ses habitants. La généralisation des nouvelles consignes de tri sur l'ensemble de la France est prévue à l'horizon 2022. Partout à travers le pays l'on pourra appliquer les mêmes gestes de tri. En attendant, à nous de montrer l'exemple !

RETROUVEZ
TOUTES LES CONSIGNES SUR LE
« MÉMO-TRI » CI-CONTRE,
DISPONIBLE DANS VOTRE MAIRIE



Plus de doute !
Dans les Hautes-Alpes, avec l'extension
des consignes de tri, le tri se simplifie.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIANÇONNAIS

Pour vous faciliter le tri, une seule chose à retenir :
tous les emballages en plastique vont dans le bac jaune !

Voici un petit aperçu des emballages plastiques et petits métaux que vous pourrez désormais déposer, en plus des bouteilles et flacons, dans le bac de tri :

- > les sacs et sachets plastiques
- > les films étirables
- > les pots de crème et de yaourt
- > les barquettes en plastique et en polystyrène
- > les gobelets en plastique
- > les couvercles en plastique et en métal
- > les capsules de café en aluminium...

Un doute, une question sur le tri ?
Service Gestion et valorisation des déchets
04 92 54 52 52
service.dechets@ccbrianconnais.fr

LA COLLECTE DES EMBALLAGES

En vue d'optimiser la collecte des déchets, la CCB augmente depuis quelques années le nombre et le volume des conteneurs de tri, par l'installation progressive de dispositifs semi-enterrés (DSE).

Un investissement de près de 1 200 000 € sur 5 ans qui permet de disposer de conteneurs capables d'absorber l'augmentation de la quantité d'emballages liée à l'extension des consignes de tri.

Implantés à des endroits stratégiques pour le confort des usagers et la sécurité des équipes de collecte, les DSE sont

regroupés en un lieu unique pour collecter : ordures ménagères, emballages, verre, papier et parfois même le carton (dans des colonnes aériennes) ou les épluchures (dans les composteurs).

Mieux intégrés dans le paysage avec leur faible hauteur hors sol, les DSE libèrent de l'espace : 1 DSE remplace 8 à 10 bacs roulants ! Il est possible alors de créer des espaces publics conviviaux, des places de stationnement ou d'installer des composteurs collectifs de quartier.

Après la collecte par les équipes de la CCB, les emballages sont transportés vers le centre de tri situé à Manosque.

Ce tout nouveau centre de tri dispose d'équipements de pointe qui ont permis l'extension des consignes de tri : chaîne de tri, trieurs optiques et séparateurs balistiques, capables de peser et de séparer les différents matériaux.

Ainsi, chaque matériau provenant des emballages est redirigé pour être valorisé, transformé et même revendu.



Dispositifs semi-enterrés au Lauzet, commune du Monétier-les-Bains

Tri des emballages à Manosque



EMBALLAGES
ET BRIQUES
EN CARTON



EMBALLAGES
EN MÉTAL



BOITEILLES
ET FLACONS
EN PLASTIQUE



PETITS
MÉTAUX



NOUVEAUTÉ

FILMS, SACS
ET SACHETS



BARQUETTES
ET POTS



EMBALLAGES



**TOUS LES EMBALLAGES
SE TRIENT !**

En vrac,
bien vidés et
non lavés

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque Briançonnais produit en moyenne 300 kg de déchets par an :

- + 222 kg d'ordures ménagères
- + 78 kg de déchets issus des collectes sélectives (emballages, carton, papier, verre)

Pour le territoire, cela représente :

- + un peu plus de 8 000 tonnes d'ordures ménagères
- + environ 2 000 tonnes de collecte sélective

Chiffres 2018



> Centre de tri

52%
> Enfouissement

22% pourraient
après compostage
profiter à nos jardins
et espaces verts
au lieu de partir
pour l'enfouissement

TRI SÉLECTIF
ORDURES MÉNAGÈRES

26%

74%

Trop de déchets compostables (environ 30 % soit 67 kg par habitant et par an) se retrouvent encore dans nos poubelles et partent pour l'enfouissement !

Pour développer le compostage et accompagner l'ensemble des habitants du territoire (associations, entreprises, citoyens, administrations, commerces...) à participer à la démarche de réduction des déchets, des composteurs collectifs de quartier sont déployés progressivement sur les 13 communes du Briançonnais. En complément, des composteurs individuels pour les jardins sont proposés à la vente à un tarif préférentiel par la CCB.

Cette démarche est engagée dans le cadre de l'appel à projet « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » dont le Briançonnais a été lauréat en 2016.

► Site d'enfouissement des ordures ménagères à Ventavon



L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS

Avec l'application des nouvelles consignes de tri et le compostage, chacun peut agir pour augmenter la quantité de déchets triés, et par la même occasion, réduire l'enfouissement des ordures ménagères.

Les ordures ménagères (déchets ultimes et part non compostée) sont transportées sur la commune de Ventavon dans le sud des Hautes-Alpes pour être enfouies.

Ce site d'enfouissement bénéficie de mesures de surveillance strictes et d'un traitement des liquides et des gaz produits par la dégradation naturelle des déchets, qui permettent de prévenir les risques de pollution des eaux souterraines et des sols, ou de l'air.

Quoi qu'il en soit, n'oublions pas que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

LE SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Ce service de la Communauté de Communes du Briançonnais, créé en juin 2009, a pour mission de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et de contrôler les installations.

Grâce au Service Public d'Assainissement Non Collectif (le SPANC), la CCB assure un suivi des installations d'assainissement non collectif. La mission de contrôle vise à vérifier la conformité des installations et à garantir la préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines.

En 2018, la Communauté de communes a engagé une campagne de contrôles réglementaires des installations d'assainissement non collectif : 1120 habitations et bâtiments, principalement des chalets d'alpage, ont été inventoriés sur l'ensemble du territoire.

La prochaine campagne sera réalisée à partir de mai 2019 par les techniciens du bureau d'études AQU'TER scop missionnés par la collectivité.

Une visite de contrôle en vue ? Sachez que votre présence est souhaitée mais n'est pas indispensable !

Vous pouvez autoriser par écrit les techniciens à réaliser le contrôle en votre absence si vous avez au préalable décrit l'ensemble de votre installation et fourni les justificatifs demandés (étude de sol et de filière, factures et photos des travaux, factures d'entretien). Vous pouvez également vous faire représenter par la personne de votre choix (voisin, membre de votre famille...).

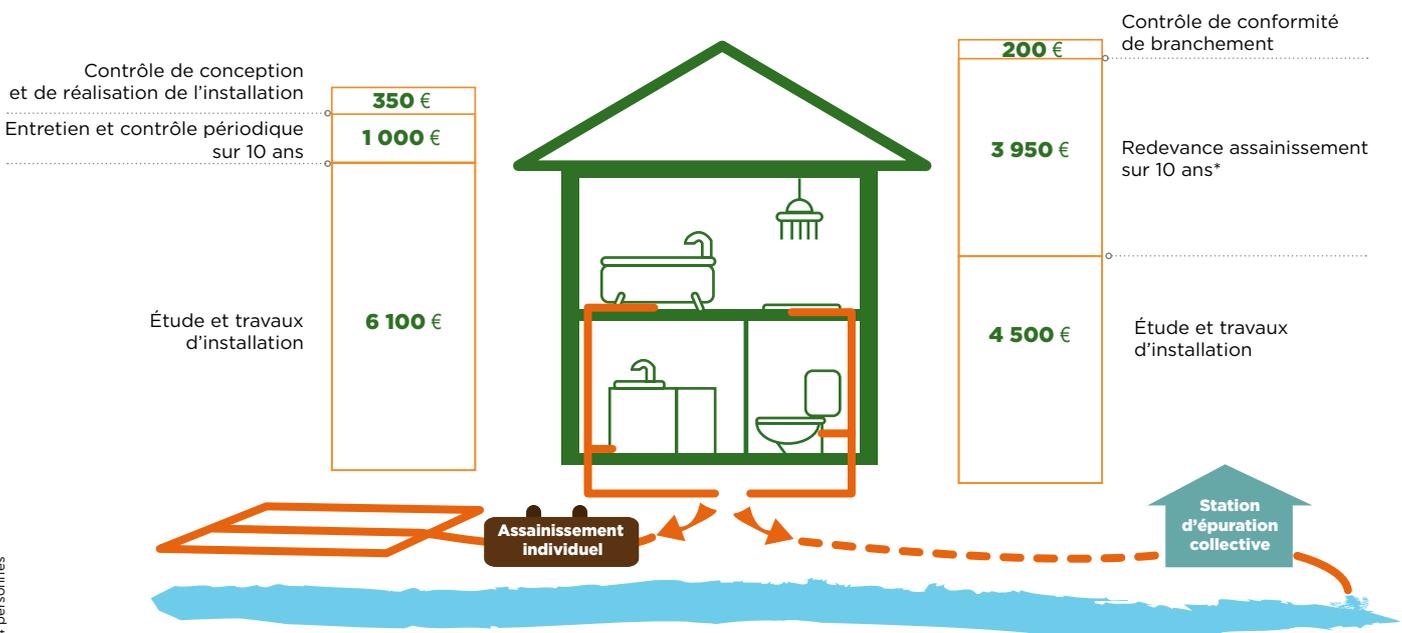
Le règlement du SPANC présente en détail les modalités de contrôle, leur périodicité (tous les 8 ans ou 4 ans en cas de non conformité), les obligations des usagers et de la collectivité.

Sur le territoire intercommunal, le mode d'assainissement collectif/non collectif est défini par le zonage d'assainissement, un document essentiel pour que chaque propriétaire sache comment l'assainissement est assuré pour son habitation ou son bien immobilier.

Approuvé le 19 février 2019 en Conseil communautaire, le zonage sera prochainement annexé aux plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes.

Consultez le zonage d'assainissement, le règlement du SPANC, les tarifs, le guide d'entretien, la liste des vidangeurs agréés du département sur : www.ccbrianconnais.fr > **Votre quotidien**

*Pour une consommation d'eau annuelle de 120 m³
Tarifs pour une habitation de 4 personnes



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
7 450 €
SUR 10 ANS

NON COLLECTIF/COLLECTIF COMBIEN ÇA COÛTE ?

ASSAINISSEMENT COLLECTIF
8 650 €
SUR 10 ANS

Venez
entreprendre
au pied des pistes
dans le Cœur de ville
de Briançon

ALTIPODIS

ACCOMPAGNEMENT
& HÉBERGEMENT
DES ENTREPRISES
DU BRIANÇONNAIS

BUREAUX & ATELIERS
ESPACE COWORKING
SALLES DE RÉUNION
VISIOCONFÉRENCE

2 av. du G^{al} Barbot
Quartier Berwick
05100 Briançon
04 92 24 27 20



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
BRIANÇONNAIS